



**ANTISEMITISME
EN BELGIQUE**

RAPPORT ANNUEL

2016

Le rapport 2016 sur l'antisémitisme en Belgique est dédié à la mémoire des victimes des attentats terroristes commis en Belgique et en France.

Les attentats – du 22 mars 2016 à Bruxelles, du 13 juin 2016 à Magnanville, du 14 juillet 2016 à Nice, du 26 juillet à Saint-Étienne-du-Rouvray – nous rappellent que les attentats ayant visés des juifs ou des lieux juifs les mois précédents présagent des atteintes plus larges contre l'ensemble des citoyens, la liberté et la démocratie.



Mot du Président du CCIB

C'est avec grand intérêt que j'ai reçu le rapport « Antisémitisme » pour l'année 2016.

Il apparaît que le nombre d'actes antisémites recensés en Belgique a diminué en 2016 par rapport à 2015 puisqu'il est passé de 70 à 64.

Ce résultat positif ne doit cependant pas diminuer notre vigilance et celle des pouvoirs publics car il est évident qu'il est inadmissible que la communauté juive de Belgique soit encore confrontée à des actes antisémites.

Dans ce cadre, il semble opportun de développer l'enseignement de la citoyenneté à travers tout le pays pour tenter par ce biais d'enrayer l'antisémitisme chez les jeunes en particulier. Ceci n'empêche que les cours de religion doivent être bien entendu maintenus.

Ceci étant, aujourd'hui, plus que jamais, au delà de nos appartenances religieuses ou philosophiques, nous devons ensemble avec tous nos concitoyens défendre avec fermeté les valeurs de la démocratie éclairée, face en particulier au fléau du terrorisme qui nous menace tous, juifs et non-juifs. Les attentats de mars 2016 ont marqué la Belgique.

Restons cependant optimistes, car même s'il y a lieu de rester vigilants, nous avons cependant le devoir de maintenir le dynamisme de la communauté juive dans sa diversité.

L'équipe de « Antisémistime.be » doit être remerciée pour le travail accompli année après année.

Avançons en sécurité et en paix.

Ph. Markiewicz
Président du CCIB
(Mars 2016)

Mot du Président du CCOJB

Cette année encore, malheureusement, nous constatons que l'antisémitisme ne meurt pas, mais se transforme.

Actuellement, la communauté juive doit faire face à deux grandes tendances contre lesquelles nous continuerons de lutter avec force.

En premier lieu, la montée en puissance des populismes, en ce compris dans notre pays.

Il n'est pas question de se laisser charmer par une parole facile, simplificatrice à l'extrême, et souvent fautive. Cette affreuse tendance ne peut être tolérée, d'autant qu'elle durcit le discours politique jusqu'à le rendre nauséabond.

La communauté juive se souvient des conséquences du populisme et luttera sans relâche pour élever le débat, dénoncer les inexactitudes et les "faits alternatifs", pour préserver notre modèle de société et nos libertés.

En deuxième lieu, la libération de la parole antisémite et négationniste qui, dans une large mesure, est imputable à une partie des communautés musulmanes de notre pays, et contamine une partie de l'opinion publique. Ses conséquences, notamment dans l'enseignement officiel mais aussi libre, sont inacceptables et doivent être très sérieusement prises en compte par les pouvoirs organisateurs et les directions d'école.

Les incidents relevés dans le présent rapport sont illustratifs de ce problème même sans parler du problème exponentiel de la haine exprimée sur internet et particulièrement sur les réseaux sociaux.

La mise en place de cellule de veille digitale, une coopération accrue avec nos associations sœurs au niveau européen et international et avec les acteurs majeurs du numérique est indispensable et nous redoublerons d'efforts en ce sens.

Au nom du Comité de Coordination des Organisations Juives de Belgique, je salue le travail réalisé par Antisemitisme.be et j'invite chacun à la vigilance et à la coopération.

Yohan Benizri
Président du CCOJB

Mot du Président du FORUM

Tant d'années après l'horreur de la Seconde Guerre Mondiale, et avec le dernier souffle des témoins, le danger dormant qu'est l'antisémitisme sombre de plus en plus dans l'oubli. C'est justement en ces temps turbulents que les citoyens doivent pleinement comprendre la menace alarmante qu'est l'antisémitisme.

Je me réfère aux incidents antisémites inacceptables qui se succèdent sans diminuer. Nous ne prêtons plus attention aux déclarations antisémites de citoyens importants, communiqués de presse, programmes télé... Les plaintes sont minimalisées et même les responsables de la lutte contre le racisme échouent à leur tâche.

Le dernier exemple en date est celui d'un dessinateur/caricaturiste belge qui a participé au concours infâme et anti-Shoa en Iran et a été couronné pour un dessin qui minimalise la Shoa sans aucune gêne. De plus, il a été honoré dans sa ville et récemment nommé ambassadeur culturel mondial. Les plaintes du Forum ont été rejetées par le tribunal, sans doute suite au conseil d'Unia, qui ne voit pas la gravité de la situation.

Il y a plus qu'assez d'exemples.

Aujourd'hui plus que jamais, notre mission est de s'assurer que la nouvelle génération soit pleinement consciente de la menace non dissimulée de l'antisémitisme qui grandit. Nous devons veiller à ce que les autorités responsables remplissent leur mission comme il se doit, avec les avertissements et poursuites nécessaires, et qu'elles ne se cachent pas de leurs responsabilités.

Je souhaite cependant terminer sur une note positive et me m'adresser à ceux qui comprennent l'importance de celle-ci. La condamnation par le tribunal de première instance d'un agitateur qui scandait des slogans anti-Juifs fut par exemple un rayon de lumière dans l'obscurité. Le juge s'est basé sur les arguments que les faits prouvés sont graves et que scander un message qui incite à la haine et la violence envers un groupe ciblé de la population démontre un manque total de citoyenneté et cause de la souffrance chez toutes les personnes concernées. De plus, ce comportement fait obstacle à la cohabitation de différentes communautés dans notre société.

Ceci est exactement ce que nous essayons d'atteindre : construire une société réconciliée et productive pour une cohabitation dans laquelle le respect mutuel et la dignité sont essentiels.

Au nom du Forum des Organisations Juives,

Raphael Werner
Président FJO

ANTISEMITISME EN BELGIQUE

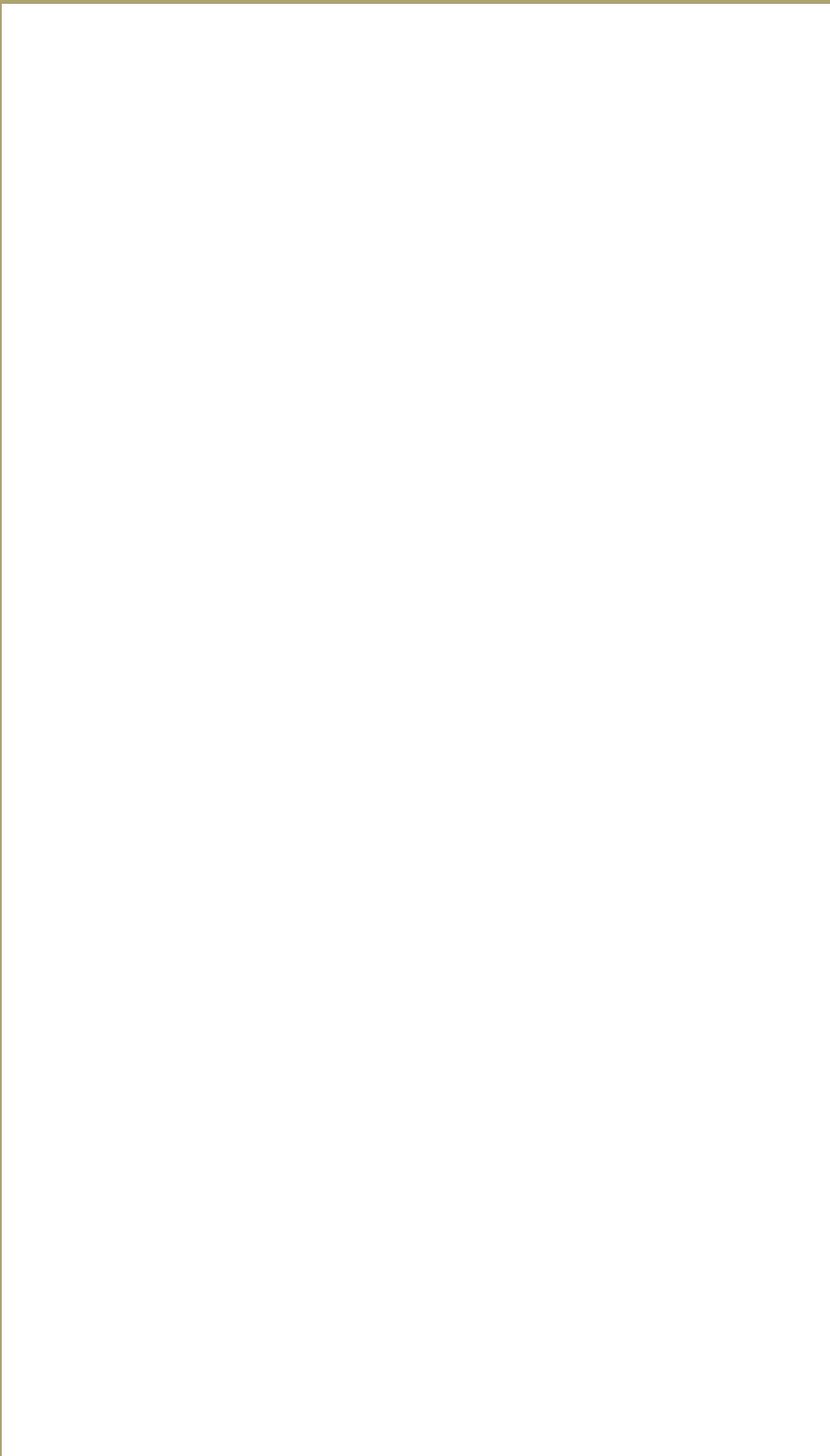
RAPPORT 2016



Sommaire

Mot du Président du CCIB	3
Mot du Président du CCOJB	4
Mot du Président du FORUM	5
A. Méthodologie	9
B.1. Analyse des incidents – Tendances Générales	12
B.2. Analyse des incidents – Evolution de l’antisémitisme en Belgique	14
B.3. Analyse des incidents – Répartition géographique des incidents	16
B.4. Analyse des incidents – Les types d’incidents	18
Les agressions	18
Le vandalisme	19
Les menaces	21
Les signalements idéologiques	21
Les signalements sur Internet	24
B.5. Analyse des incidents – Les cibles	25
B.6. Analyse des incidents – Pertinence des chiffres	27
B.7. Analyse des incidents – Conclusion	28
C. Liste des incidents	31

A. METHODOLOGIE



A. Méthodologie

Antisemitisme.be recense, depuis l'année 2001, les actes antisémites commis sur l'ensemble du territoire belge.

Ce site, géré par un groupe de bénévoles, travaille avec le soutien du Consistoire Central Israélite de Belgique (CCIB) et en collaboration étroite avec le Bureau Exécutif de Surveillance Communautaire (BESC) et le Coordinatie Komité van de Joodse Gemeenten van Antwerpen (CKJGA).

Les actes sont recensés via notre hotline, via l'adresse e-mail info@antisemitisme.be ainsi que par des contacts fréquents avec UNIA (nouvelle dénomination du Centre Interfédéral pour l'Égalité des Chances), organisme public en charge de la lutte contre le racisme et les discriminations en Belgique.

Dès réception, les actes antisémites sont analysés et vérifiés scrupuleusement avant publication sur notre site internet www.antisemitisme.be où il est fait mention des références de procès-verbaux de la police qui nous sont communiqués.

Ces incidents sont ensuite envoyés à UNIA, qui peut, à côté de la victime, également porter plainte contre l'acte incriminé.

Une collaboration quotidienne existe entre UNIA, le CCIB et Antisemitisme.be. Les incidents sont communiqués dans les deux sens afin qu'UNIA et Antisemitisme.be disposent d'une information complète et à jour.

Ces incidents sont également transmis au CCIB, au CCOJB (Comité de Coordination des Organisations Juives de Belgique), au FJO (Forum der Joodse Organisaties (Anvers)) ainsi qu'au Service Social Juif afin que des suivis juridiques et psychologiques soient assurés.

Par ailleurs, une cellule de veille relative à la lutte contre l'antisémitisme a été mise sur pied et se réunit périodiquement pour faire le point sur l'évolution des dossiers.

Cette cellule, gérée par UNIA, réunit des représentants d'UNIA, du CCIB, du FJO, du CCOJB, du site Antisemitisme.be et des cabinets des ministres de l'Intérieur, de la Justice et de l'Égalité des Chances.

Les actes recensés concernent non seulement les actes antisémites, mais également les actes relevant du négationnisme.

Les types d'actes recensés sont classés par catégories, selon qu'ils relèvent de l'attentat, de l'agression, de la menace, du vol, de la profanation (ou dégradation), de l'idéologie (insultes, propos antisémites tenus dans la presse, dans des tracts,...) ou de l'internet. En effet, depuis 2009, tant ils sont nombreux, une catégorie spécifique aux propos antisémites tenus sur internet se distingue de la catégorie « idéologique ».

A. Méthodologie

Une classification est également réalisée selon que les actes soient commis à l'encontre de personnes physiques, de bâtiments et institutions communautaires ou encore sur l'espace public (internet en fait partie).

Ils sont également classifiés par ville. Lorsque des actes tels que les propos diffusés dans des journaux ou sur internet sont recensés, dès lors qu'ils dépassent les frontières d'une seule ville, ils sont placés dans une rubrique intitulée « Belgique ».

A la fin de l'année analysée, un ultime croisement des informations d'Antisemitisme.be et d'UNIA est effectué avant la publication du rapport.

B. ANALYSE DES INCIDENTS



B.1. Analyse des incidents - Tendance Générale

Entre le 1er janvier et le 31 décembre 2016, 64 incidents antisémites ont été recensés en Belgique contre 70 en 2015. Ces chiffres confirment la baisse constatée l'année dernière par rapport au nombre d'incidents « records » de l'année 2014 (109 incidents). Pour rappel, 70% des actes antisémites se concentraient autour de trois phases spécifiques » : (1) l'affaire Dieudonné (janvier-mars), (2) l'attentat meurtrier au Musée Juif de Belgique (mai-juin) et surtout (3), le conflit armé « Pilier de défense » entre Israël et la hamas (juillet-août).

La réelle décreue des incidents antisémites doit toutefois être mise en perspective. Il faut souligner en effet que:

1. depuis 2015, les sites communautaires (écoles, synagogues, lieux culturels...) et leurs abords font l'objet d'une surveillance accrue des forces de police et de l'armée, ce qui a sans doute conduit à dissuader certains auteurs de commettre leurs forfaits, principalement des dégradations, agressions physiques ou verbales,
2. la réelle mais difficilement quantifiable désertion des élèves juifs des établissements scolaires de l'enseignement officiel au profit des écoles juives dans le contexte d'incidents au cours de ces dernières années,
3. la 'marranisation' de nombreux Juifs notamment bruxellois qui choisissent de ne plus « afficher » leur judéité de manière ostensible, voire de la masquer totalement (changement de nom sur les réseaux sociaux, dissimulation des signes ostensibles comme l'étoile de David, la kippa ou encore la mezouza souvent mise du côté intérieur des portes d'entrée de logement, ce qui diminue la probabilité d'être reconnu comme juif.
4. les incidents perpétrés plus particulièrement contre la communauté orthodoxe anversoise, sont moins facilement recensés. Les victimes rechignent à porter plainte malgré le travail de sensibilisation des organisations juives anversoises et celui de la police.

Surtout, les actes antisémites s'inscrivent toujours dans la tendance haussière constatée et mesurée depuis la seconde intifada (2001) que l'on soit ou non dans le contexte d'un conflit au Moyen-Orient à même d'éclairer ou de « justifier » une animosité particulière envers les « Juifs/sionistes ». La parole antisémite est désormais libérée pour n'être plus réellement corrolée au conflit israélo-palestinien. A décrypter les incidents antisémites de ces dix dernières années, l'antisionisme radical est apparu, en effet, comme la voie royale pour déployer et/ou recycler des représentations bien plus anciennes, culturellement chrétiennes et musulmanes.

Cette absence de liens avec le Moyen-Orient confirme la réalité en Belgique d'une judéophobie structurelle et endogène.

B.1. Analyse des incidents - Tendances générales

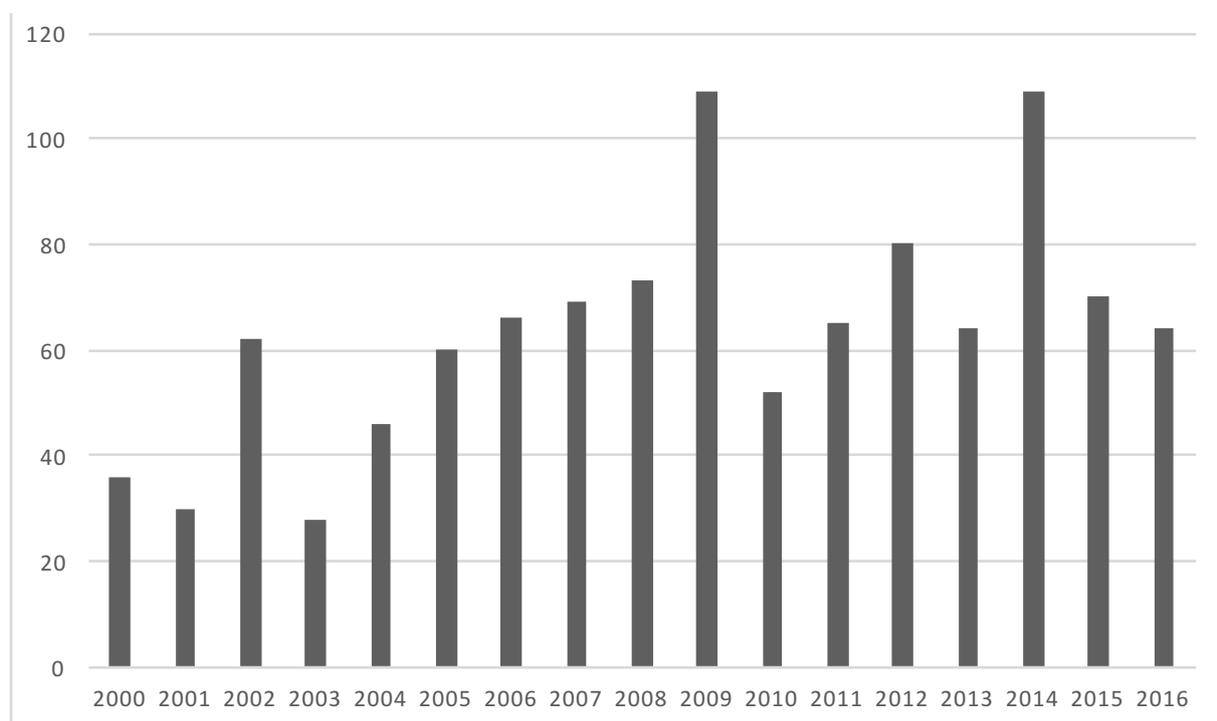
Les violences physiques se concentrent logiquement dans les deux seules villes, Anvers et Bruxelles (2 incidents) où se concentrent plus de 95% de la judaïcité belge, avec une prépondérance pour la métropole flamande du fait de la visibilité de ses Juifs à forte proportion hassidique (5 incidents).

Les institutions, bâtiments et personnes fréquentant les bâtiments communautaires ont été, en 2016, peu ciblés (2 incidents contre 5 en 2015). Ces faibles chiffres contrastent avec ceux de 2014 (15 faits) sont à mettre en lien avec la forte augmentation des mesures de protections policières et militaires, ce qui a sans doute conduit à dissuader certains auteurs de commettre leurs forfaits (principalement des dégradations, agressions physiques ou verbales).

En 2016, nous ne ressortons pas de phases dominantes mais bien des thèmes récurrents. Sur les 64 incidents antisémites, 49 (76%) s'inscrivent ou s'inspirent d'un thème généralement lié à l'actualité ou font référence à l'histoire. Les 15 autres signalements ne renvoient à aucun autre référent, c'est ordinairement le cas lors d'agressions ou de menaces qui ciblent des particuliers ou des institutions juives. Les principaux thèmes récurrents sont le nazisme et Israël au sens large. Les dégradations ont exhumé à 5 occurrences sur 7 une image empruntée au nazisme, les deux autres incidents renvoyaient purement à la « judaïté » supposée de la cible.

Lorsque les propos proférés ne distinguent pas explicitement la cible, nous parlons d'incidents dits « idéologiques » (insultes, stigmatisation, discrimination au sens large, apologie et promotion du nazisme, quenelles...). 10 incidents sur 25 sont associés à un thème : attentats du 22 mars à Bruxelles et Zaventem (3 occurrences), Israël (4 occurrences), nazisme (2 occurrences), diamantaires fraudeurs (1 occurrence). Sur Internet, la grande majorité (19 sur 23) des signalements s'inscrivent dans un thème généralement lié à l'actualité : Israël (6 occurrences - attentats, résolution de l'ONU, relations internationales, mort de Shimon Perez), nazisme (6 occurrences - Shoa, chambre à gaz, équipollence entre Israël et l'Allemagne nazie), actualité internationale (française (3 cas) ; allemande (1 cas) ; congolaise (1 cas)), actualité générale (2 cas : mort d'Elie Wiesel ; l'homme le plus âgé du monde), actualité nationale (1 cas).

B.2. Analyse des incidents - Evolution de l'antisémitisme en Belgique



Signalements antisémites recensés en Belgique entre 2000 et 2016.

Avec 64 incidents, l'année 2016 s'inscrit dans la moyenne (66 incidents) des 11 dernières années, qui ne prend pas en compte les données particulières des années « records » (2009 et 2014). Le nombre d'incidents « record » connu en Belgique pour les années 2009 et 2014 s'expliquaient d'une part par la variabilité inhérente au nouvel antisémitisme, des années 2000, « justifié » et corrélé avec l'intensité du conflit israélo-palestinien (« Plomb durci » en 2009, « Pilier de défense » en 2014). Depuis 2012, nous notons également une corrélation entre des incidents antisémites en Belgique et des événements impliquant directement des juifs en Europe (plus particulièrement en France), comme les attentats de Toulouse (2012) et les polémiques autour de la « galaxie Soral-Dieudonné ».

Le nombre d'incidents est également fonction d'événements endogènes belges. En 2014, l'attentat à Bruxelles contre le Musée Juif de Belgique qui a fait 4 morts sera lui suivi d'une succession de 20 incidents antisémites (agressions verbales et physiques, menaces, justifications). En 2016, 3 incidents furent directement liés aux attentats du 22 mars à Bruxelles et Zaventem.

Récurrence des références derrière les incidents antisémites

En 2016, la majorité (47%) des incidents antisémites (30) a été directement motivée par une forme de racisme anti-juif ou de discrimination à l'égard des juifs. Suivi ou combinés par des actes (29) faisant (in)directement référence au nazisme (45%). Ceux-ci sont généralement combinés par le regret qu'« Hitler n'ait pas terminé son travail » ou le simple souhait de vouloir voir les juifs annihilés, ces souhaits/regrets se retrouvent à 12 occurrences (19%). Parmi ces 12 occurrences, 3 sont directement liés à des incidents (18) motivés par le conflit israélo-palestinien qui inspirent presque 1 incident sur 3 (28%). Les autres motifs sont liés à une prétendue domination politique et médiatique (14% pour 9 cas) des juifs ou encore du poncif des juifs et l'argent (5% pour 3 cas). 2 cas furent d'inspiration islamiste. Dans 8% des cas (5), les auteurs ont également exprimé leur volonté de voir les juifs expulsés de Belgique en refusant leur appartenance au corps national. 2 actes furent exclusivement négationnistes.

B.3. Analyse des incidents - Répartition géographique des incidents

B.3. Analyse des incidents - Répartition géographique des incidents

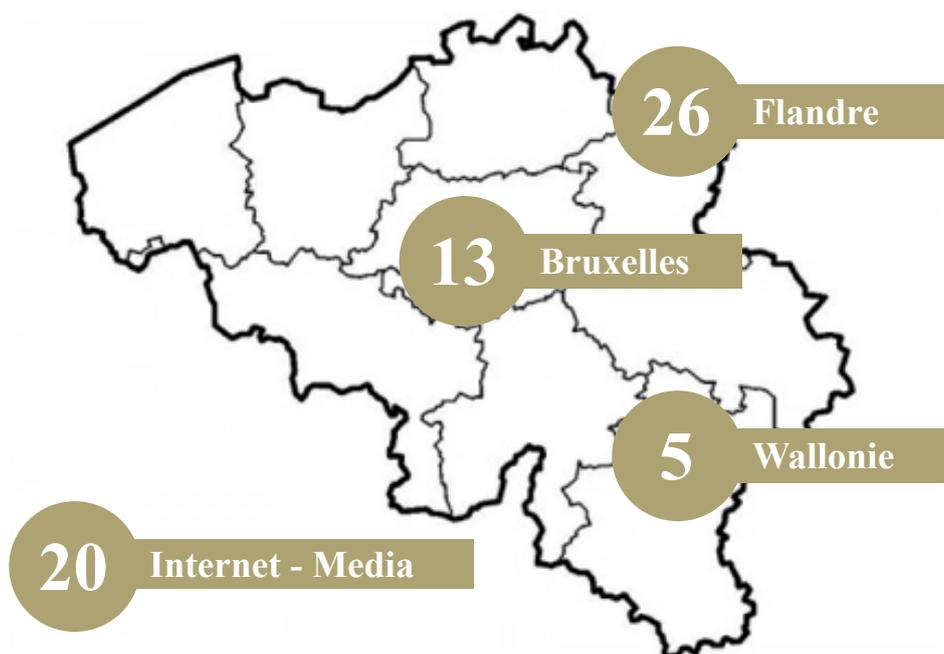
En 2016, les foyers les plus touchés par l'antisémitisme en Belgique sont au niveau des villes (étendues aux provinces) : Bruxelles (13) et Anvers (12) viennent ensuite le Hainaut (2), Liège (2) et le Brabant flamand (2) suivis par des incidents isolés dans le Brabant wallon (1), la Flandre occidentale (1), Gand (1) et le Limbourg (1).

Bruxelles et Anvers cumulent environ 39% des incidents en 2016 dont l'intégralité des agressions et la majorité des dégradations de nature antisémite. 14 des 17 actes ayant visés des personnes physiques ont eu lieu à Anvers (10) et Bruxelles (4). 4 des 5 incidents ayant visé des bâtiments communautaires ont eu lieu à Bruxelles (3) et Anvers (1).

Incidents	Bruxelles	Anvers	Autres
Agressions (7)	2 (29%)	5 (71%)	0 (0%)
Dégradation (7)	3 (42%)	1 (14%)	3 (42%)
Menaces (2)	1 (50%)	0 (0%)	1 (50%)
Idéologiques (48)	7 (15%)	6 (13%)	35 (55%)
TOTAL (64)	13 (20%)	12 (19%)	39 (60%)

Répartition des incidents antisémites au niveau des villes

Au niveau des régions, c'est la Flandre qui concentre la majorité (40%) des signalement (26 contre 30 en 2015), suivi par Bruxelles (20% soit 13 contre 22 en 2016) et la Wallonie (8% soit 5 contre 3 en 2015).



Répartition régionale des incidents au cours de l'année 2016

B.3. Analyse des incidents - Répartition géographique des incidents

Le tiers (20 en 2016, 15 en 2015) restant des signalements d'incidents antisémites provient principalement d'Internet - email (1), Facebook (9), sites web (7), Twitter (2) - et d'appel téléphonique (1) qui n'ont pas pu être précisément géographiquement délimité. Notons que 18 de ces incidents ont été rédigés ou proférés en français.

Au niveau linguistique, le français est la première langue employée (34 cas soit 53%) suivi par le néerlandais (24 cas soit 38%). Les autres langues utilisées sont l'allemand (1) et le lingala (1). D'autres signalements (4), tels que des dégradations ou la vente d'objets nazis sur internet (dans toutes les langues nationales) n'ont pas pu être reliés à une langue spécifique.

B.4. Analyse des incidents - Les types d'incidents

B.4. Analyse des incidents - Les types d'incidents

Types incidenten	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total par type d'incident	2015	2014	2013	2012
Attentat															1		
Agression			1			1					5		7	3	6	6	5
Menaces	1		1					1	2		1	1	7	11	11	4	6
Dégradation	1	1	5	3	4	4	2	1	2		1	1	25	3	11	5	13
Idéologique						1				1			2	24	33	28	26
Internet	1	1	1	1	4		2	2	3	2	3	3	23	29	47	21	30
Total par mois	3	2	8	4	8	6	4	4	7	3	10	5	64	70	109	64	80

Répartition des incidents antisémites recensés en Belgique sur l'année 2016

Les agressions

Le nombre d'agression recensé en 2016 est de 7 (contre 3 en 2015, 6 en 2014 et 2013). Bien que ce nombre ait plus que doublé entre 2015 et 2016, l'intensité de celles-ci est globalement moins violente au niveau physique, les victimes ont été bousculées (26-11), pourchassées (27-11), cibles de jets de pierre (26-03, 28-03) ou de pétards (10-11, 28-11).

Les agressions se sont produites majoritairement dans des lieux publics : à 5 reprises à Anvers, 1 occurrence à Bruxelles. Chacune de ces agressions a visé des juifs orthodoxes ou religieux, reconnaissables en tant que juifs tant par la spécificité de leurs habillements que par le lieu où se sont produits les agressions ("quartier juif", abords d'écoles juives). L'intention des auteurs était surtout d'effrayer les victimes choisies de manière aléatoire.

Nous dénombrons une agression dans un cadre privé, à Bruxelles, où la victime est connue par son agresseur (10-06) :

Une dame, tunisienne, reconnue comme réfugiée en raison de son orientation sexuelle, a été agressée à plusieurs reprises et reçoit régulièrement des menaces liées à son orientation et à son ascendance juive. Cette dame, qui habite à Bruxelles, n'ose pas sortir de chez elle. Une plainte a été déposée et UNIA suit le dossier. L'un des agresseurs a été identifié et est actuellement en détention. La victime est sous protection.

Notons que la tendance déjà soulevée en 2015 se confirme en 2016 avec le fait que la probabilité qu'un juif se fasse interpellé « parce que » juif diminue du fait que ceux-ci évitent désormais d'afficher des éléments pouvant « établir » leur judaïté (étoile de David, vêtements religieux) sur la voie publique.

B.4. Analyse des incidents - Les types d'incidents

Le vandalisme

Le nombre d'acte de vandalisme et de dégradation à nature antisémite s'élève à 7 en 2016 (contre 3 en 2015, 11 en 2014, 5 en 2013). Comme en 2015 et contrairement à 2014, aucune institution communautaire n'a fait l'objet directement d'une dégradation, exception faite du dessin d'une croix gammée sur le trottoir en face d'une école juive à Anvers (01-12), cet incident est assimilé à une dégradation de bien public.

Ceci s'explique, d'une part, par l'augmentation des mesures de sécurité et par la surveillance, aux abords des sites communautaires, par les forces de police et militaires. D'autre part, par l'absence d'opérations militaires majeures au Proche-Orient. En 2014, lors de l'opération « Bordure protectrice » plus de 50% des dégradations ont eu lieu durant les seuls mois de juillet et août, période d'intense couverture médiatique du conflit israélo-palestinien.

Les actes recensés ont majoritairement eu lieu dans des espaces publics (5 dégradations sur 7):

- Tags antisémites sur la façade d'écoles à Bruxelles (28-01), à Braine-le-Comte (18-03), à la gare de Midi à Bruxelles (08-08).
- Etoile de David dessinée sur un camion de forain à Liège (13-11)

Des biens privés (2) ont également été dégradés avec circonstance aggravante d'antisémitisme :

- Croix gammée gravée au couteau sur le toit d'une voiture à Rhode-Saint-Genèse (19-09)
- Dégradation d'une calotte avec des excréments au cours d'un vol dans un véhicule (27-09) :

Dans la nuit du 26 au 27 septembre, un inconnu a volé une veste en cuir dans la voiture de Christophe Goossens (président de la commission juridique de la LBCA). Outre le désordre constaté au sein du véhicule, il a découvert, en contournant son véhicule, deux kippas retournées sur un muret. En les reprenant, il a découvert qu'elles étaient maculées d'excréments sur leur face cachée. Une plainte a été déposée à la police (PV n° BR.18.LL.095907/2016).

B.4. Analyse des incidents - Les types d'incidents



28/01/2016 - Tag antisémite sur la façade d'une école à Bruxelles



18/03/2016 - Tags antisémites sur la façade d'une école à Braine-le-Compte

B.4. Analyse des incidents - Les types d'incidents

Les menaces

Nous avons recensé 2 menaces en 2016 (11 en 2015 et 2014, 4 en 2013), une écrite à l'intention de la LBCA (08-10) où l'auteur menace de « tuer des juifs » et d'écrire le nom du président de la LBCA avec le sang des juifs assassinés. Ces menaces ont été adressées à plusieurs membres de la communauté juive.

Une verbale (13-06) où un jeune homme à Bruxelles, interpellé par un triangle situé sur un mur, a menacé de mettre le feu au bâtiment si celui-ci était une synagogue après avoir interrogé une personne fréquentant le bâtiment sur la nature de celui-ci.

En 2015, 10 cas sur 11 visaient des personnes physiques (harcèlement de voisinage, scolaire, intimidation et menaces de passants, d'un volontaire du Musée juif de Belgique, un supporter sportif), le 11ème cas visait des institutions juives. En 2014, les cibles des menaces étaient principalement des institutions communautaires (7 cas sur 11).

Les menaces se distinguent des actes dit « idéologiques » par leur caractère explicite tant dans les propos proférés que dans le choix de la cible.

Les signalements idéologiques

Le nombre de signalements idéologiques s'élève à 25 contre 24 en 2015, 33 en 2014, 28 en 2013, 26 en 2012). Ce nombre est quasiment constant depuis 2011 (23) où nous avons constaté une nette augmentation des signalements par rapport à 2010 (12). Les signalements idéologiques se partagent entre :

- Des actes verbaux : insultes, menaces, discriminations au sens large visant (in)directement des juifs ou des personnes perçues comme telles, propos publics diffusés dans un lieu public, à la radio ou à la télévision ;
- Des actes symboliques tels que des gestes obscènes adressés à des individus parce que considérés comme juifs, quenelles, saluts nazis, vente et affichage d'objets nazis, de livres antisémites (protocoles des sages de Sion), caricatures négationnistes/antisémites ;
- Des actes écrits : propos discriminants ou diffamants publics diffusés par des personnalités publiques sur internet, dans la presse écrite ou lieu public (virtuel) ainsi que les propos diffusés par tracts, pancartes ou courriers (fax) ou commentaires (électroniques) ciblé(s) ou non.

B.4. Analyse des incidents - Les types d'incidents

Les actes verbaux recensés (11) en 2016 (13 en 2015) ont principalement eu lieu dans des lieux publics (9) tels que :

- Des écoles où des enfants juifs furent harcelés et insultés (05-02, 22-03, 17-06) forçant dans certains cas ces enfants à quitter l'école publique pour intégrer une école juive privée ;
- La rue où des passants furent intimidés à Anvers (06-12), dans une épicerie à Anvers où des propos antisémites furent tenus (07-01) ou à l'aéroport national Brussels Airport (21-04) ;
- A la suite des attentats de Zaventem et Bruxelles lorsqu'une femme de ménage travaillant à la police d'Anvers proféra des commentaires antisémites (25-03) ou qu'un agent du centre de crise nia l'existence d'Israël dans le cadre du rapatriement des victimes israéliennes de l'attentat (28-03) ;
- Lors d'une compétition sportive de tennis à Anvers où un joueur cria à son adversaire : « Ils auraient dû tous vous gazer » (22-07).

Sont également considérés comme actes antisémites idéologiques de type verbal: l'association de diamantaires juifs à des fraudeurs lors d'une émission télévisuelle sur la chaîne néerlandophone Canvas (17-05) ainsi que des propos antisémites proférés dans le cadre d'un conflit de voisinage (24-05).

Les actes idéologiques symboliques (7) en 2016 (2 en 2015) regroupent l'enseignant belge lauréat d'un concours iranien de caricature sur la Shoah (20-08), des insultes sous formes de gestes adressés à des passants juifs à Anvers (23-11), des querelles effectuées par des élèves d'une école à Bruxelles (08-03) ainsi que la vente de matériel nazi lors de brocante à Bruxelles (20-04), à Tongres (05-09) ou sur internet (06-06, 14-07).



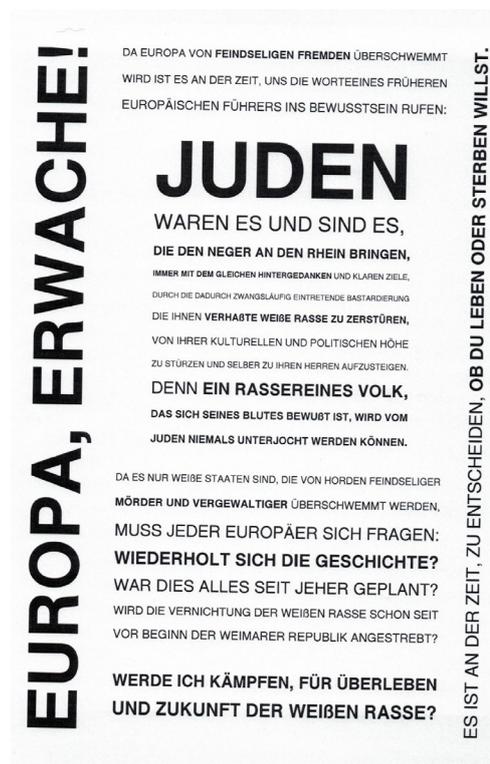
20/08/2016 - Lauréat d'un concours iranien de caricature sur la Shoah

B.4. Analyse des incidents - Les types d'incidents

Les actes idéologiques écrits (7) en 2016 (5 en 2015) rassemble des propos discriminants et/ou diffamatoires proférés :

- Au niveau politique sur le site chretien.be (05-09), sur la page Facebook du groupe PS (parti socialiste) à La Chambre (16-06) ou tenus par un conseiller communal socialiste verviétois compare Israël à Daesh (06-05) ;
- Au niveau associatif avec le Mouvement Citoyen Palestine – pour de l'apologie du terrorisme et de l'incitation à la haine (13-06) – qui déclara suite à un attentat à Tel-Aviv le 8 juin : « La résistance palestinienne continuera, tant que continuera l'occupation d'un seul centimètre de la terre historique de Palestine et nous rappelons que le Mouvement Citoyen Palestine soutient cette résistance, quelle qu'elle soit avec des pierres, des couteaux, des armes ou des roses. »

Ainsi que des propos antisémites adressés à une association juive sur sa messagerie (01-05) ou par commentaires sur son site web (07-05) et l'envoi par fax d'un tract antisémite écrit en allemand transmis à un particulier anversois (20-04).



20/04/2016 - Tract antisémite envoyé par fax à un particulier

B.4. Analyse des incidents - Les types d'incidents

Les signalements sur Internet

L'internet foisonne de commentaires antisémites et le nombre de signalements recensés peut varier d'une année à l'autre – 23 en 2016 (29 en 2015, 36 en 2014, 21 en 2013, 30 en 2012) – selon l'activité des internautes et le suivi des modérateurs qui ont maintenant tendance à fermer les espaces réservés aux commentaires lorsque les sujets traités font références à Israël ou à la Shoah.

Ces données doivent être relativisées dans la mesure où la spécificité d'internet implique un nombre important de débordements du fait de la distance et de l'anonymat derrière lequel les internautes se cachent.

Les forums des médias ont laissé la place aux pages Facebook de ceux-ci, la majorité – deux tiers en 2016 – des signalements proviennent de discussions non-modérées faisant suite à la publication d'un article (généralement sur le Moyen-Orient ou sur la Shoah).

En 2016, 65% des signalements (15) proviennent de Facebook, deux tiers des signalements sont liés à un canal de presse écrite ou audiovisuelle (De Morgen (3), La Libre Belgique (2), VRT (2), Le Soir (1), La Meuse (1), Doorbraak (1)). Le tiers restant est d'origine privée et regroupe principalement des photos (de profils) postées.

Les autres signalements recensés (8) proviennent de sites web liés à la presse écrite (Le Soir (3), La Libre Belgique (1), La Dernière Heure (1)) et de Twitter (3).

Notre recensement sur internet se limite aux propos exprimés sur des sites pouvant être reliés directement à la Belgique. Ce recensement ne représente qu'une faible proportion de la haine antisémite qui est généralement exprimée par le biais des supports virtuels.

Les signalements retenus dans ce rapport relatent des actes pour lesquels, « une réaction » a été possible : faire retirer un lien ou un propos, déposer une plainte contre le ou les auteur(s), intervention du Federal Computer Crime Unit (chargé de poursuivre la criminalité sur internet) et/ou de la cellule « Cyberhaine » d'Unia qui travaille avec ces sites internet afin d'informer leurs administrateurs de la situation et les inviter à agir en conséquence.

Nous pourrions passer notre temps sur les sites internet et forums liés à la Belgique et dénoncer tous les débordements mais l'objectif n'est pas tant de faire évoluer les statistiques de manière exponentielle mais plutôt de refléter la tendance générale.

On peut regretter que les signalements opérés par le quidam ne sont que faiblement suivis de réactions et que ceux-ci doivent s'adresser à des organismes comme Unia pour obtenir le retrait, quasi immédiat, des commentaires antisémites/négationnistes.

B.5. Analyse des incidents - Les cibles

Les particuliers (31,3%)

Nous dénombrons en 2016, 20 actes qui ont directement visés des personnes physiques (17) ou des biens privés (3). Il s'agit d'une diminution par rapport aux trois années précédentes (29 en moyenne). Ces chiffres confirment néanmoins l'évolution depuis 2012 (23 actes) où avait été recensé trois fois plus d'actes visant des particuliers qu'en 2011.

Parmi les 20 actes, 7 sont des agressions (3 en 2015, 5 en 2014) contre des parents et soldats gardant une école à Anvers (jets de pétard à 2 reprises), des juifs orthodoxes dans un parc à Bruxelles ou des passants bousculés et ciblés par des jets de projectile en pleine rue à Anvers (3). 10 sont des faits d'insultes (15 en 2015, 16 en 2014) proférés à l'égard de personnes supposées ou reconnues comme juives (enfants à l'école, voisins, passants, conducteur, interlocuteur téléphonique) et 3 dégradations (1 en 2015, 4 en 2014) de biens privés (croix gammée gravée sur le toit d'une voiture, excréments retrouvés sur deux calottes après un cambriolage). Notons cette année l'absence de menaces envers des particuliers qui totalisaient près de 35% des signalements en 2015 (10 en 2015, 3 en 2014).

Les incidents ayant visés les particuliers ont principalement eu lieu en Flandre (60%, 12 cas – contre 8 en 2015) puis à Bruxelles (25%, 5 cas contre 14 en 2015) suivi par la Wallonie (10%, 2 cas contre 1 en 2015) et 1 cas téléphonique (2 non définis géographiquement liés à Internet en 2015). L'évolution s'inscrit dans un climat où les juifs – non orthodoxes – s'empêchent désormais d'« afficher » leur « judaïté », ce qui explique partiellement la raison pour laquelle les orthodoxes – vivant principalement à Anvers – sont majoritairement les victimes des actes d'agression.

Les bâtiments communautaires (7,8%)

Les actes antisémites visant les bâtiments communautaires s'élèvent à 5 en 2016, composés de dégradation (1), d'incidents idéologiques (2), de menaces (2). Ces chiffres restent faibles par rapport à 2014 où 15 faits furent dénombrés dont l'attentat contre le Musée Juif et l'agression contre des visiteurs du Mémorial Juifs à Anderlecht. En effet depuis l'attentat, les bâtiments communautaires ont fait l'objet d'une forte augmentation des mesures de protections policières et militaires qui ont permis de diminuer le nombre d'incidents (2 en 2014). Les agressions et actes de vandalisme sont conjonctuellement transposés au profit d'actes non physiques comme les menaces ou formulation d'insultes et de déclarations antisémites à l'aide d'Internet ou la dégradation d'un trottoir en face de la synagogue d'Anvers. Notons également qu'une des menaces adressées à un bâtiment communautaire répertoriée dans le présent rapport fait état de menaces d'incendies d'un centre maçonnique si celui-ci avait été une synagogue.

B.5. Analyse des incidents - Les cibles

L'espace public (60,9%)

L'espace public (internet, brocante, écoles, gares...) reste le principal lieu où sont commis les actes antisémites. Comme en 2015, en 2016, ils s'élèvent au nombre de 39 (66 en 2014, 34 en 2013). Proportionnellement plus élevé qu'en 2015, ces incidents regroupent les dégradations sous forme de tags (3), les déclarations et commentaires écrits à la suite de publications de presse ou d'initiatives privées (26) sur internet (Facebook, sites-web, Twitter, Ask.fm). Des actes symboliques tels que des ventes d'objet nazis (4), la publication de photos et caricatures antisémites (2) et l'affichage de quenelles (1) dans une école. Ainsi que les actes verbaux sous formes de remarques ou de cris dans un espace public (2) ou à la télévision (Canvas) (1).

B.6. Analyse des incidents - Pertinence des chiffres

Nous ne parlons ici que des incidents qui nous ont été communiqués ou qui ont fait l'objet d'une plainte pour racisme ou négationnisme. Les chiffres repris dans cette analyse reflètent une tendance et non une photographie exacte dans la situation de l'antisémitisme en Belgique.

Pour disposer d'une juste appréciation du phénomène, il faut également tenir compte du contexte actuel :

- Depuis 2015, les sites communautaires (écoles, synagogues, lieux culturels...) et leurs abords ont fait l'objet d'une surveillance accrue par les forces de police ainsi que par l'armée, ce qui a sans doute conduit à dissuader certains auteurs de commettre leurs forfaits (principalement des dégradations, agressions physiques ou verbales).
- Les juifs de manière générale, et plus spécifiquement à Bruxelles, « cachent » leur judaïté (étoile de David, kippa...) sur la voie publique, ce qui diminue la probabilité d'être interpellé « parce que » juif.
- Les incidents perpétrés plus particulièrement contre la communauté orthodoxe anversoise, sont moins facilement recensés. Les victimes réagissent trop peu, et ce, malgré le travail de sensibilisation des organisations juives anversoises et celui de la police. Cette communauté spécifique, facilement reconnaissable en tant que juive de par leur habillement traditionnel, constitue une cible privilégiée pour les antisémites.
- Pour de nombreuses personnes, nonobstant les instruments légaux mis à la disposition des victimes (lois de 1981 et de 1995), il paraît inutile de dénoncer les incidents dont ils sont victimes et, de surcroît, porter plainte à la police. Ceci s'explique par l'accueil qui leur est réservé dans certains commissariats et le peu de suites données par la justice.
- Les signalements provenant d'internet sont évidemment plus nombreux que ce que nous publions et nos données ne représentent qu'une tendance de cette réalité.

B.7. Analyse des incidents - Conclusion

S'il ne faut dramatiser la situation des Juifs de Belgique force est de constater la libération d'une parole qu'on croyait disparue depuis 1945. Nos statistiques démontrent que la judéophobie, contenue du fait de la mémoire de la Shoah, n'attendait qu'un prétexte pour se libérer. C'est en cela qu'il faut considérer le conflit israélo-palestinien comme un véritable effet d'aubaine : il a permis de libérer des sentiments trop longtemps refoulés ; les guerres israélo-palestiniennes n'ont fait que libérer une parole antisémite jusqu'alors largement contenue et taboue du fait de la Shoah. L'antisionisme radical qui fait d'Israël et des sionistes les responsables des malheurs du monde, est le nouveau mode d'expression de la haine des Juifs. Avec Didier Lapeyronnie, professeur de sociologie à l'université Paris-Sorbonne, nos statistiques confirment que « la focalisation sur les événements du Proche-Orient vient du fait que les gens sont antisémites, pas l'inverse ». La nazification d'Israël est désormais privilégiée et ce, y compris au sein de l'extrême droite... négationniste. L'antisionisme radical apparaît également comme un moyen commode d'évacuer à bon compte la culpabilité lié à la collaboration comme en témoigne l'absence de la moindre critique à l'égard d'un caricaturiste flamand mainstream qui s'est cru autorisé à comparer le mur de séparation entre Israël et la Cisjordanie au portique d'Auschwitz-Birkenau.

L'antisionisme radical a ceci d'avantageux qu'il permet, sous couvert de défense des Droits de l'Homme, de recycler les vieux thèmes antisémites, notamment celui du Juif tueur d'enfants, particulièrement prisé par les antisémites 'progressistes'.

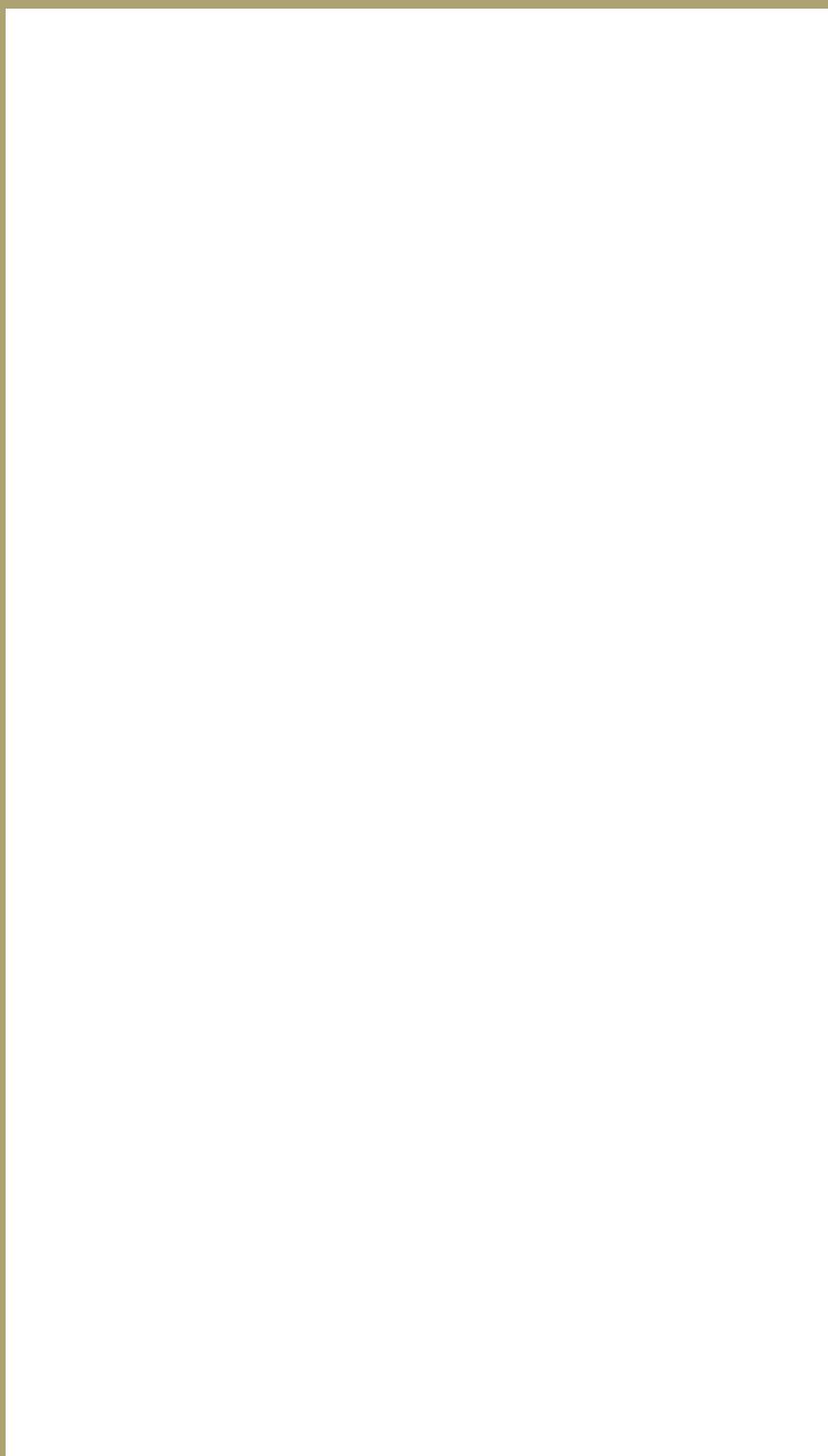
Nos recensements indiquent qu'aujourd'hui l'antisémitisme s'est banalisé, s'est nationalisé, s'est en quelque sorte normalisé. Profitant de la cause palestinienne, beaucoup de tabous relatifs aux juifs/sionistes se sont levés. Si internet constitue un média qui offre à ses utilisateurs l'anonymat et la possibilité d'exprimer et de partager des propos nauséabonds en quasi impunité, de plus en plus de personnes ne se cachent plus derrière « des pseudos » pour afficher leur pensée dite « opinion » antisémite.

Ceci se confirme par des atteintes constantes contre les personnes physiques et les biens privés, les vagues d'incidents antisémites connus après les attentats de Toulouse en 2012, la médiatisation de la « Dieudonné et la quenelle », les dérapages de Laurent Louis mais aussi du Parti socialiste de Molenbeek (affaire du visuel négationniste) et de la ville de Tornhout, etc. L'utilisation de visuels antisémites, notamment dans les campagnes prônant le boycott d'Israël (BDS) relayées par des sites tant d'extrême droite que d'extrême gauche (manifestations, tracts, presse écrite, radio, télévision, internet...) contribuent majoritairement au climat de malaise d'une grande partie des Juifs de Belgique qui ne sentent plus représentés, protégés, sinon simplement compris. La récupération politique des conflits au Proche-Orient par certains élus progressistes à des fins électoralistes n'arrangent rien à ce climat de défiance des Juifs de Belgique envers leur patrie.

B.7. Analyse des incidents - Conclusion

C'est la raison pour laquelle un nombre croissant de Juifs envisagent de quitter la Belgique pour rejoindre d'autres pays, pas forcément l'Etat d'Israël. Ce phénomène témoigne d'un malaise qui s'amplifie au sein de la communauté juive qui perçoit une impuissance des pouvoirs publics à lutter efficacement contre l'antisémitisme et le négationnisme, que ce soit au niveau de la prévention, du soutien (UNIA) ou de la répression (police/justice). Ce sentiment d'abandon et d'impuissance des Juifs de Belgique va de pair avec le sentiment d'isolement manifesté par les acteurs de terrain (éducateurs, conférenciers juifs.). Cela ne signifie pas que rien n'est fait mais plutôt qu'une plus grande conscientisation du danger permettrait sans doute d'agir d'une manière beaucoup plus efficace qu'aujourd'hui.

C. LISTE DES INCIDENTS



C. Liste des incidents

8/1/2015 - Conflit de voisinage de nature antisémite dans un immeuble à Anderlecht

“Une dame âgée, juive, a été harcelée et insultée dans son immeuble à Anderlecht. Suite à différentes démarches, la voisine harceleuse a dû déménager. En avril 2015, le Parquet a proposé une médiation judiciaire couplée à une formation.”

01-01-16 Commentaire antisémite via Facebook suite à un article publié par La Meuse

Suite à un article publié sur le site LaMeuse (Sudpresse) et intitulé «Scènes de terreur aux terrasses de Tel-Aviv», un internaute, Sedhamed H., avait laissé le commentaire suivant : « Qu'ils crèvent ces putains de juifs, vive Hitler ». La LBCA a déposé plainte contre cet internaute. <http://www.lesoir.be/1095069/article/economie/vie-du-net/2016-01-15/ligue-belge-contre-l-antisemitisme-porte-plainte-contre-un-internaute>

28-01-16 Tag antisémite sur la façade d'une école d'art à Bruxelles

Un tag antisémite indiquant « Nous sommes Eichman! » a été découvert sur la façade de l'institut d'art Saint-Luc, à Saint-Gilles (rue d'Espagne).

05-02-16 Insultes antisémites à l'encontre d'un jeune juif dans une école à Uccle

Un adolescent juif de 12 ans, scolarisé à l'Athénée royal Uccle 2, a été victime d'insultes antisémites. Compte tenu de la situation rendue difficile pour lui au sein de cet établissement, il a été changé d'école et fréquente, depuis le 25 mars, une école juive. A l'exception de son meilleur ami, cet élève de deuxième année n'avait pas dit à ses camarades qu'il était juif. A la suite d'une dispute entre eux, la religion de la victime est divulguée à ses camarades de classe. Peu après cela, le 5 février, alors que le jeune juif souhaitait s'asseoir à côté d'un condisciple, ce dernier l'a insulté et dit « Dégage sale juif ! ». S'ensuit, un coup de la part de la victime de l'insulte et un jour de renvoi. Ce ne sera que plus tard que l'élève qui a proféré l'insulte sera renvoyé également pour un jour. Selon la RTBF qui a révélé l'affaire, des remarques brimades, il en recevait au moins deux à trois fois par semaine. Un autre incident relevé : le jour des attentats du 22 mars, la maman du jeune juif vient rechercher son fils et entend des jeunes devant l'école dire sur ces attentats : « C'est la faute aux Juifs, à Israël, faut tous les buter ! Allahou Akbar ! ». Ceci, ajouté aux angoisses de son fils, la force à le changer d'école. Toujours selon la RTBF, l'établissement ne souhaitant pas s'exprimer directement, le service communication de l'administration générale de l'enseignement en Fédération Wallonie-Bruxelles a déclaré que « la direction de l'établissement n'a jamais voulu minimiser l'importance des propos énoncés le 5 février. (...) Au vu du contexte actuel de stigmatisation de certaines communautés, encore aggravé par les attentats du 22 mars, il ne nous semble pas opportun de revenir sur cette affaire désormais clôturée. (...) l'établissement a organisé une journée de sensibilisation au harcèlement à destination des élèves de 1ère et 2ème (...)» Une plainte a été déposée à la police contre Uccle 2 « incitation à la discrimination, à la haine ou à la violence à l'égard d'un groupe ou d'une communauté ». Un dossier a par ailleurs été introduit auprès d'Unia (Centre pour l'Égalité des chances) et de la LBCA. Sous ce lien, le récit complet : http://www.rtb.be/info/regions/detail_un-adolescent-juif-oblige-de-quitter-son-ecole-a-uccle- apres-des-insultes-antisemites?id=9274281

C. Liste des incidents

09-02-16 Publication antisémite sur Facebook

Sur son profil Facebook, un certain Mikail Sari a modifié sa photo de profil par celle d'un tweet d'Adolf Hitler indiquant « Mon première amour était une juive, elle a niqué mon cœur, du coup je lui est niqué sa race ». Le signalement a été transmis à Unia (Centre interfédéral pour l'Égalité des Chances).

07-03-16 Commentaire antisémite sur le site du CCLJ

Le CCLJ a reçu sur son site internet le commentaire suivant : « certes moi yehoudi , j'écris des horreurs ...mais sachez que je le fais toujours de façon anonyme afin de dissimuler ma crasse pensée fascisante derrière le site de facho administré par mon pote gally le facho. Un jour je sais que quand mon ip sera trouvée je serai passible d'énormes poursuites judiciaires mais en attendant telle une maladie je continue à distiller mon venin raciste qui salit par effet collatéral tout le judaïsme. Mais je m'en fous car je plaiderai la sénilité.... ce qui n'est pas loin d'être vrai. En attendant , que des juifs innocents se fassent tabasser à cause de mes écrits violents , je m'en tape , car je suis un raciste égoïste qui avait l'habitude de faire marcher les arabes tunisiens à la trique ». Le signalement a été transmis à UNIA.

08-03-16 Quenelles effectuées par des élèves d'une école à Bruxelles

Une travailleuse sociale travaillant dans un PMS de la Ville de Bruxelles a contacté UNIA suite à un incident qui s'est déroulé dans une école de la Ville de Bruxelles. Selon son témoignage, 5 élèves (4 majeurs et 1 mineur) ont fait des quenelles. Ceux-ci ont reçu 2 jours de suspension et l'école souhaite aller plus loin.

15-03-16 Commentaire antisémite sur la page Facebook de la VRT

Sur la page Facebook du service information de la VRT, dans le cadre d'un article sur l'homme le plus âgé du monde titré « Proficiat Israel », M. Israel Kristal (112 ans) est mis en avant. En plus d'avoir ce record du monde, il est également le plus vieux survivant de la Shoah. En réaction à cet article, on peut lire le commentaire suivant : - Hakim Tangawé schrijft : « crève le plus vite possible, virus du monde » (« sterf maar zo rap mogelijk ... virus van de wereld !!! »). - Alex en Noëlla Minnebo : « le judaïsme cause notre perte » (« de ondergang van al onz bestaan is het jodendom de ondergang van al onz bestaan is het jodendom ») - D.O. Wolf : « Dommage qu'Hitler n'a pas terminé le travail » (« spijtig Hitler heeft zijn Job niet goed afgewerkt!!!! »). Le dossier a été transmis à UNIA.

18-03-16 Tags antisémites sur les murs d'une école à Braine-le-Comte

Dans la nuit de vendredi à samedi, des tags de nature antisémite ont été découverts sur le mur du parking de l'Institut Notre-Dame de Bonne-Espérance à Braine-le-Comte. Pareilles inscriptions avaient déjà été faites deux années auparavant. En plus de la phrase « Arbeit macht frei », mention figurant au-dessus de l'entrée du camp d'extermination d'Auschwitz, on y a découvert une croix gammée, une étoile de David, ainsi que la mention « Juden ». Choquée, la direction de l'école a porté plainte auprès de la police Haute-Senne. <http://blog.indbe.be/tags-nazis-mur-de-lecole/> <http://www.dhnet.be/actu/faits/choquant-des-tags-nazis-sur-le-mur-de-l-ecole-normale-a-braine-le-comte-56f030ea35708ea2d3c7d8ef>

C. Liste des incidents

25-03-16 Commentaire antisémite d'une femme de ménage travaillant à la police d'Anvers
Une femme de ménage travaillant au sein du service trafic de la police d'Anvers a fait une série de commentaires en lien avec les attentats du 22 mars. Elle aurait dit que « les attentats ont été commis par des juifs et pas par des nord-africains » (« de aanslagen gedaan werden door joden en niet door de Noord-Afrikanen die werden opgenoemd in de media »). Elle a fait référence à la théorie du complot en précisant que ce sont les juifs qui s'occupent de noircir l'islam et les musulmans.

26-03-16 Jets de pierres à l'encontre de Juifs orthodoxes à Forest

Le samedi 26 mars, vers 18h30, un rabbin hollandais et son beau-frère bruxellois se rendaient à pied à la synagogue, du quartier de la place Albert vers l'avenue du Roi à Forest. Alors qu'ils traversaient le parc de Forest, ils ont croisé sur leur chemin 3 jeunes d'origine arabe-musulmane, assis sur un banc et rigolant à leur passage. Ces derniers ont jeté des pierres dans leur direction. Les deux victimes, facilement identifiables comme juives, n'ont pas été blessées. Une plainte a été déposée à la police. Elle prévoit d'analyser les images des caméras de surveillance des alentours afin de tenter d'identifier les auteurs. <http://www.lacapitale.be/1527700/article/2016-04-02/un-rabbin-et-son-beau-frere-agresses-a-coups-de-pierres-dans-le-parc-de-forest> <http://www.dhnet.be/s/art/56ff904235702a22d5fb90ad>

28-03-16 Négation d'Israël par un agent du centre de crise

Les autorités israéliennes ont proposé un avion pour rapatrier au moins deux de leurs ressortissants blessés lors des attentats. Avant de pouvoir quitter l'hôpital, une victime devait cependant recevoir une attestation des instances compétentes. Un bénévole de la communauté juive anversoise s'est renseigné sur la procédure à suivre en appelant le 1771. Lors de son contact avec un interlocuteur, le bénévole a constaté que celui-ci remplaçait systématiquement le nom « Israël » par « Palestine ». Lorsque le bénévole a posé à son interlocuteur la question suivante « Connaissez-vous Israël Monsieur? », le collaborateur du centre de crise, un dénommé Zakharia, a répondu qu'il ne connaissait pas l'Etat d'Israël, mais qu'il avait connaissance de « Juifs qui se sont établis en Palestine et occupent le territoire ». Le dossier a été transmis à UNIA.

20-04-16 Tract antisémite transmis par fax à Anvers

Un individu, de confession juive, a reçu par fax, à une dizaine de reprises, le tract antisémite joint. Le dossier a été transmis par le Forum der Joodse organisaties à UNIA.

20-04-16 Vente de matériel nazi lors d'une brocante à Anderlecht

Lors d'une brocante à Anderlecht, un homme âgé tenait emplacement sur lequel il proposait de vieilles médailles des Première et Seconde guerres mondiales, mais aussi des croix gammées avec et sans aigle, des boutons de manchette SS, des têtes de mort et timbres avec croix gammée. Le signalement a été communiqué à UNIA.

20-04-16 Commentaire antisémite sur Facebook

UNIA a été saisi d'un commentaire antisémite émis par un certain « Stefaan Foane Vandeplassche »: « Tot en met de 1-0 wiaren junder geen vel waard verekte joden deporteren en vergassen die handel ». Ecrit en dialecte flamand, ce commentaire nie les chambres à gaz et le fait que des juifs en grand nombre y aient été déportés.

C. Liste des incidents

21-04-16 Commentaire antisémite dans le parking de Brussels Airport

Alors qu'un individu, reconnaissable comme juif, se parquait sur la dernière place autorisée d'un parking de l'aéroport de Bruxelles National à Zaventem, qu'il sortait de sa voiture pour bien vérifier qu'il ne bloque personne, il s'est fait accosté par un chauffeur de taxi de la société DTM (d'Anvers) qui lui a dit « Ce n'est pas Israël ici, hein » (« Het is hier Israël niet, hé! »). L'individu a alors contacté la société de taxi et s'est plaint auprès de son interlocuteur et lui a que des comptes seraient demandés au chauffeur.

01-05-16 Article antisémite reçu sur la messagerie du CCLJ

Le CCLJ a reçu sur sa messagerie le message suivant : « Traité de San Remo (1920) : quand la droite revisite l'Histoire Auteur: jankel : Commentaire: Alors les “ BONS” “ juifs de gauche”, anciens NKVDistes distingués réfugiés (enfin: fils de réfugiés?) et du Komintern..! Comment vous sentez vous en Belgique aujourd'hui? En France, vous êtes censés n'être chez vous Nulle Part! aux dernières bonnes nouvelles de la Gauche à l'Unesco... Il y a encore des barbelés tout prêts à être posés pour vous....sans déranger l'émotion de l'Opinion Internationale...! Vous préférez le froid ou le chaud? Il y a encore Westerbork ou Rivesaltes, musées disposés à être revitalisés... en attendant que Auschwitz rouvre..... enfin... Signé Jankel-un Pollak survivant...qui vous fera la peau le jour venu! »

06-05-16 Un conseiller communal socialiste verviétois compare Israël à Daesh

Dans un commentaire sur Facebook, le conseiller communal socialiste verviétois Saïd Naji a publié « Et oui Israël = Daesh = Haine = Inhumain ». Saïd Naji a depuis effacé ces propos et désactivé son compte Facebook. Il devra passer devant la commission de vigilance de la fédération verviétoise du PS. Communiqué de Presse - 07 mai 2016 : Condamnation des propos antisémites d'un élu PS de Verviers Le CCOJB condamne avec la plus grande fermeté les propos de l'élu communal PS de Verviers Saïd Naji. Celui-ci compare l'état d'Israël à Daesh et s'en explique par le fait qu'on ne parlait plus assez du conflit israélo-palestinien. Le CCOJB appelle les dirigeants du PS à prendre des mesures fermes vis-à-vis de tels discours. Le CCOJB espère qu'à l'avenir, tous les élus ayant un comportement allant à l'encontre des règles de vivre-ensemble soient immédiatement sanctionnés par les responsables de leur parti politique. La tolérance zéro ne doit pas rester un mot, elle doit se concrétiser par des actes. Réaction de la LBCA : <http://www.lbca.be/presse/articles/214-israel-daesh-le-ps-doit-exclure-said-naji#.VzxZXPmLSUk>

07-05-16 Commentaire antisémite sur Facebook

Sur le profil Facebook de D.T., une publication qui fait l'éloge de la Shoah reprend le commentaire suivant sur un portrait d'Hitler « Le seul qui a dis j'vais niquer ta race et qui la vraiment fait ».

17-05-16 Association de juifs, diamantaires et fraudeurs sur Canvas

Lors du programme « De ideale wereld » (« Le monde idéal ») sur Canvas, l'invitée Chris Lomme a fait, lors d'une discussion sur la condamnation de diamantaires au tribunal d'Anvers, une remarque antisémite en associant juifs, diamantaires et fraudeurs.

C. Liste des incidents

21-05-16 Propos antisémites sous couvert d'antisionisme

Le Forum der Joodse Organisaties a dénoncé auprès d'UNIA les propos antisémites tenus par Zakia Belkhiri sur Twitter le 29 novembre 2012 et sur Ask.fm en 2014 : - Twitter : « Hitler didn't kill all the jews, he left some. So we know why he was killing them #fuckers » (« Hitler n'a pas assassiné tous les Juifs, il en a laissé un peu en vie pour qu'on sache pourquoi il les a assassiné #fuckers ») - Ask.fm: à propos de l'hébreu « Fuck die jodetaal! » Le 21 mai 2016, Z. Belkhiri a réagi en précisant qu'elle ne voulait pas dire « Juifs », mais « Sionistes ».

24-05-16 Nazification d'Israël sur Facebook

Plusieurs internautes, dont Oriana P Roerkraeyer, ont partagé sur Facebook une photo montrant un camp de réfugié accompagné du texte suivant : « Europe didn't overthrow Nazism in 1945, it exported it to Palestine #zionismisnazisme » (« L'Europe n'a pas renverser le nazisme en 1945, il a été exporté en Palestine (...) »). Le signalement a été transmis à UNIA.

24-05-16 Propos antisémite dans le cadre d'un conflit de voisinage

Depuis des années, les habitants d'une maison à Laeken subissent les nuisances de la part de leur voisin (bouteilles éclatées sur la terrasse, coupure d'électricité, ouverture systématique d'une porte coupe-feu...). A cela, s'ajoutent certains propos dont celui-ci : « mais pourquoi Hitler ne vous a pas exterminés? ». Les victimes ont pris contact avec UNIA.

27-05-16 Commentaire antisémite sur la page Facebook du Morgen

A la suite d'un article de Dyab Abou Jahjah publié sur la page Facebook du Morgen, intitulé « Beste minister Gatz, weet u wat er juist bij de VRT is », une internaute, Sofia Poelvoorde évoque dans son commentaire des « sales chiens juifs » (« vuile jodenhonden ») : « volledig mee eens Filip, is een sterk opiniestuk! Nagels met koppen. Maar neen, vanaf je de vuile jodenhonden nog maar een tikkeltje durft beledigen, censureert men de hele inhoud!! » Près d'un mois après le signalement de ce commentaire antisémite, l'administrateur de la page Facebook du Morgen ne l'avait pas encore supprimé. https://www.facebook.com/demorgen/posts/10155518464446959?comment_id=101555186192669_59&reply_comment_id=10155519036761959&comment_tracking=%7B%22t%22%3A%22R9%22

06-06-16 Vente de drapeaux avec croix gammée en ligne

UNIA a été informé par la police de Gand d'un individu vendant en ligne, notamment via Facebook, des drapeaux arborant la croix gammée.

10-06-16 Agression antisémite contre une réfugiée d'origine juive

Une dame, tunisienne, reconnue comme réfugiée en raison de son orientation sexuelle, a été agressée à plusieurs reprises et reçoit régulièrement des menaces liées à son orientation et à son ascendance juive. Cette dame, qui habite à Bruxelles, n'ose pas sortir de chez elle. Une plainte a été déposée et UNIA suit le dossier. L'un des agresseurs a été identifié et est actuellement en détention. La victime est sous protection.

C. Liste des incidents

13-06-16 Menaces antisémites contre un bâtiment situé à Bruxelles

Un maçon, membre du temple des « Amis Philanthropes », situé rue du Persil à Bruxelles-Ville, a témoigné auprès de la Dernière Heure de l'aggravation d'interpellations subies par les membres et venant de jeunes qui traînent sur la place des Martyrs (située à proximité du temple). Ce temple est identifiable seulement par un triangle situé sur le mur. Le lundi 13 juin, un groupe de jeunes se trouvait devant la porte d'entrée du temple. Ils interrogeaient les membres qui y entraient pour savoir ce qu'il s'y passait et demandant plus particulièrement s'il s'agissait d'une secte ou d'une synagogue. Un jeune a alors menacé d'y mettre le feu si c'était une synagogue. <http://m.dhnet.be/regions/bruxelles/si-c-est-une-synagogue-je-la-brule-5766f4d435705701fd8a469d>

13-06-16 Apologie du terrorisme et incitation à la haine du Mouvement Citoyen Palestine
En réaction à des poursuites judiciaires entamées à l'encontre de Mme Aya Ramadan pour apologie du terrorisme après avoir déclaré sur Twitter, à la suite de l'attentat à Saron (Tel-Aviv) le 8 juin 2016, « Dignité et fierté ! Bravo aux deux Palestiniens qui ont mené l'opération de résistance à Tel- Aviv », le Mouvement Citoyen Palestine s'est fendu d'un communiqué sur son site internet. Il déclare notamment : « La résistance palestinienne continuera, tant que continuera l'occupation d'un seul centimètre de la terre historique de Palestine et nous rappelons que le Mouvement Citoyen Palestine soutient cette résistance, quelle qu'elle soit avec des pierres, des couteaux, des armes ou des roses. » <http://mcpalestine.canalblog.com/archives/2016/06/13/33957913.html>

16-06-16 Propos antisémites sur la page Facebook du groupe PS à La Chambre

Suite à un article publié sur la page Facebook du groupe PS à La Chambre concernant l'information (ndlr, démentie) selon laquelle Israël a coupé l'eau dans les territoires occupés, on a pu découvrir divers commentaires antisémites et nazifiant Israël : - Anton Elftemios « c'est un putain de peuple de crapules, maudit qu'ils sont, partout où ils passent ils ne sèment que malheur et conflit. Démons... » - Patrick De Clercq : « Pays de la honte ils sont pires que les nazis » - Myriam Doyen : « Je maintiens, des chiens ces Israéliens » Cette publication a été faite suite à la question de la députée Gwenaëlle Grovonijs au ministre des Affaires étrangères Didier Reynders. Elle a été publiée le 16 juin sur sa page Facebook ainsi que, déjà le 15 juin sous forme de communiqué, sur celle du groupe PS. Le dimanche 19 juin, l'administrateur de la page du groupe PS a supprimé la publication et a condamné les propos racistes et antisémites. Il n'a par contre pas corrigé le fait que l'information de base venant d'Al Jazeera, qui a mené à la question, a été rectifiée, ceci, alors que cela a été précisé par le ministre dans sa réponse le jeudi 16 juin.

17-06-16 Harcèlement de nature antisémite dans une école de Wauthier-Braine

Il a été rapporté via plusieurs médias ainsi que la LBCA, par la mère d'un jeune garçon de 12 ans, que ce dernier a fait l'objet d'harcèlement à caractère antisémite à plusieurs reprises ces deux dernières années dans une école primaire de Wauthier-Braine, école faisant partie du réseau scolaire de Braine-le-Château. Ces actes de harcèlement (intimidations, blagues antisémites...) ont été perpétrés par trois de ses condisciples. Un exemple qui s'est déroulé l'an dernier: lors d'une douche, ceux-ci ont simulé, à l'aide de déodorants, des chambres à gaz nazies. Ils ont alors dit qu'ils le gazaient. La mère de la victime a porté plainte à la police. Du côté de l'administration, une enquête indépendante doit être ouverte. La directrice de l'établissement a déclaré à l'agence Belga qu'elle était surprise d'une telle histoire compte tenu du comportement inchangé de la victime et de ses excellents résultats scolaires. Elle a dit avoir réprimandé les trois étudiants impliqués dans l'incident du déodorant. <http://www.timesofisrael.com/belgian-jewish->

C. Liste des incidents

student-gassed-with-deodorant-by-classmates-in-showers/ <http://lphinfo.com/2016/06/19/belgique-mise-en-scene-antisemite-macabre-dans-une-ecole/>

03-07-16 Commentaire antisémite à la suite d'un article concernant Elie Wiesel

A la suite d'un article publié sur le site internet de la Dernière Heure concernant l'histoire d'Elie Wiesel et notamment son prix Nobel de la paix, les commentaires suivants ont été publiés : - Sharess Divinity : « Juste, très juste mériterais le prix noble de l'imposture » - Pierre Etleloup : « vas y pleure moi y me fait vomir ».

14-07-16 Vente d'objets nazis sur internet

Sur le site belge Kapaza.be, une plaque nazie d'Auschwitz (avec croix gammée et sigle SS) est en vente. Le signalement a été transmis à UNIA.

20-07-16 Propos racistes et antisémites en réaction à un article publié sur LeSoir.be

A la suite d'un article publié sur le site du quotidien Le Soir et intitulé « Des doutes sur la nationalité de l'assaillant «à la hache» du train allemand », un internaute, « Billy "Sniper" Cochrane », a publié le commentaire suivant (relié à Facebook) : « Haha regardez-moi tous ces petits fragiles qui ont mordu à l'hameçons ! Sublime ! Si vous avez envie de vous faire enculer par les multinationales en tapant TOUTES vos coordonnées privées sur un site comme face de bouc c'est votre problème bande de petits moutons ! Un bronzé c'est un bronzé et ça n'apporte QUE des problèmes. Suffit de regarder les statistiques et ne pas se voiler (lol) la face. Molenbeek faut nettoyer ça au napalm. Sinon comme au bon vieux temps : Sexion Dachau ! Une pizza aux en shoah ? En tout cas il fait chaud aujourd'hui ! On se croirait dans un four huhuhuhu » Le commentaire a été signalé au modérateur. <http://www.lesoir.be/1271422/article/actualite/monde/2016-07-20/des-doutes-sur-nationalite-l-assaillant-hache-du-train-allemand>

22-07-16 Propos antisémites lors d'un match de tennis à Anvers

Lors d'un tournoi interclubs à Anvers, un tennisman belge a crié à son adversaire, un Anversois d'origine juive : « Ils auraient dû tous vous gazer ». Ceci suite à un désaccord sur la sortie d'une balle et après que le joueur anversois a fait appel à l'arbitre pour trancher. Le joueur a été disqualifié et un rapport a été fait auprès de la Fédération flamande de tennis. Le joueur insulté a décidé de quitter le tournoi et a annoncé qu'il porterait plainte. <http://www.sudinfo.be/1632365/article/2016-07-28/un-tennisman-belge-depasse-les-bornes-face-a-son-adversaire-juif-en-plein-match>

08-08-16 Tag antisémite sur un pilier du pont de la gare du Midi

UNIA a été informé de la présence d'un tag antisémite sur un pilier du pont de la gare du Midi. Suite à un contact avec la commune d'Anderlecht, ordre a été donné de l'effacer.

C. Liste des incidents

in Teheran. Zijn erg kwetsende cartoon van de Israëlische veiligheidsmuur met bovenaan het bekende opschrift “Arbeit macht Frei” is een voorbeeld van hedendaags antisemitisme. De “International Holocaust Remembrance Alliance” een internationale organisatie, waarvan 31 landen lid zijn, inclusief België, veroordelen deze wedstrijd die tot doel heeft Israël te vergelijken met de nazi’s en de Holocaust te minimaliseren. Bij het hervatten van ons werk, na het zomerverlof, zal het FORUM klacht neerleggen bij de autoriteiten. <http://www.jta.org/2016/08/10/news-opinion/world/belgian-high-school-proud-of-teacher-honored-at-irans-holocaust-cartoon-show> <http://www.jta.org/2016/08/12/news-opinion/world/adl-slams-belgian-teacher-honored-at-irans-holocaust-cartoon-contest> <http://www.cclj.be/actu/politique-societe/cocorico-dessinateur-belge-prime-au-concours-negationniste-teheran> <http://www.ccojb.be/communiques/un-dessinateur-belge-prime-au-concours-negationniste-de-teheran> <http://joodsactueel.be/2016/08/12/holocaustleraar-uit-torhout-verwijdert-snel-antisemitische-prijscartoon/> <http://antisemitism-europe.blogspot.be/2016/07/belgium-catholic-school-supports.html>

05-09-16 Vente de matériel nazi sur une brocante à Tongres

En se promenant sur une brocante à Tongres, une passante a découvert deux stands où il y avait du matériel nazi (croix gammées, dépliants, soldat avec grande croix gammée,...). Elle a alors crié auprès du vendeur « Vous vendez aussi des chambres à gaz ? », ce dernier lui a répondu « va te faire foutre »... Le signalement a été transmis à UNIA.

05-09-16 Propos antisémites et islamophobes sur le site chretien.be

UNIA a été informé du fait que, sur le site web d’un nouveau parti www.chretien.be animé par Emmanuel Colbrant, on s’en prend aux Musulmans, mais aussi aux Juifs « qui n’ont rien à faire dans la société belge, qui est essentiellement chrétienne ».

11-09-16 Propos antisémites sur Twitter

Sur son compte Twitter, une certaine Isa Brucher (@brucherif) a posté les tweets suivants: - « Les J-u*i/fs ont UN et UN SEUL PAYS : Israël. Ailleurs ils sont des dictateurs haïssables et expulsables à tout moment, compris ? » ; - « Le double jeu des J-u*i/fs, ça commence à m’agacer, je dois dire... Ce sont des étrangers, point barre. Attention aux manipulations » ; - « La vermine j-u*i/v+e a la mainmise sur la quasi-totalité des médias, brigue le pouvoir politique, bref la DICTATURE, au profit de leur pays » ; - « La mainmise des J-u*i/fs sur les médias en France + Belgique = une sérieuse atteinte à la #démocratie ». Le signalement a été transmis à Unia.

19-09-16 Croix gammée sur le toit d’une voiture à Rhode-Saint-Genèse

Une personne a découvert sa voiture avec 4 pneus crevés et une croix gammée gravée au couteau sur le toit. Une plainte pour acte antisémite a été déposée auprès de la police de Rhode-Saint-Genèse. UNIA s’est déclaré personne lésée et soutient la victime.

C. Liste des incidents

20-09-16 Commentaires antisémites sur le site du Soir

A la suite d'un article publié sur le site internet du quotidien Le Soir intitulé « « Nos ancêtres les Gaulois », la nouvelle sortie polémique de Nicolas Sarkozy », divers internautes ont rivalisé de commentaires racistes et antisémites. - « Monreal Wahabi » : « Hahahaha Sar-Kon-zy.... Tu es trop marrant... comme con dans la série animée pédagogique: 'il était une fois 'homme'... Avec ton accent de pied-noir et ta tronche de mendiant Roumain... tu n'as rien d'un gaulois... tu es comme Hitler qui vantait le peuple aryen... alors qu'il avait du sang et une face de youpin... comme toi... Et pendant ce teps, ta chanteuse se fait tirer par un beau black... » « un peu de respect... pablo... ne me cherchez pas je parlais uniquement de ce batard de youpin... car c'est un youpin et non un arabe... et désolé pour les youpins... ce ne sont pas les plus beaux... même pire... mon meilleur pote est juif et il me dit toujours : heureusement qu'on est riches et intelligents... ça compense notre mocheté et on peut se payer des chirurgies esthétiques avec notre pognon... je trouve qu'il a raison... quant à vous vous devez aussi vous sentir visé... hahahaha... » - « Karl Boulanger » : « (...) pour un peu de fric, un juif est tout disposé à l'être à trois quart ou un tiers. Et Sarkozy en est un parfait exemple, il est même un peu nazi si ça peut lui apporter quelques voix ».

27-09-16 Vol dans véhicule avec circonstance aggravante d'antisémitisme

Dans la nuit du 26 au 27 septembre, un inconnu a volé une veste en cuir dans la voiture de Christophe Goossens (président de la commission juridique de la LBCA). Outre le désordre constaté au sein du véhicule, il a découvert, en contournant son véhicule, deux kippas retournées sur un muret. En les reprenant, il a découvert qu'elles étaient maculées d'excréments sur leur face cachée. Une plainte a été déposée à la police (PV n° BR.18.LL.095907/2016).

27-09-16 Commentaire antisémite suite à un article de La Libre Belgique

Suite à un article publié par le quotidien La Libre Belgique et intitulé « Israël : Shimon Peres « entre la vie et la mort » », un internaute a publié sur Facebook le commentaire suivant : « allez ! le problème avec les juifs c'est qui ne tombent qu'au compte goutte. Que quand ils sont très vieux... pendant que les centaines de palestiniens meurent chaque jour sous les tirs d'armes d'Israël. » Le signalement a été transmis à UNIA.

07-10-16 Commentaire antisémite suite à un article publié sur Le Soir en ligne Suite à un article publié par le quotidien Le Soir en ligne et intitulé « La polémiste Elisabeth Lévy insulte Charline Vanhoenacker sur France Inter », un internaute, Yashmo Andromeda a publié le commentaire suivant : « Typiquement juive ! Medire, mentir et manipuler ! » Le signalement a été transmis à UNIA.

08-10-16 Emails antisémites reçus par la LBCA Un individu a envoyé deux e-mails à l'adresse de la Ligue belge contre l'antisémitisme. Le premier, à 17h47: « Je voux prie de ne plus me deranger, la prochaine foi je comence a tuer des juifs et j'ecrirais ton nom avec leur sang fils de pute ». Le second, à 17h53, précisait : « Dorenavant chaque foi qu'un juif sera tué se sera a cause (d') animaux comme toi » et concluait : « Vous imaginez um monde sans juif um monde pur et heureux ». Les autorités judiciaires ont informées des menaces et les services compétents alertés. La LBCA a décidé de porter plainte auprès du parquet de Bruxelles. Après quelques recherches, il apparait que des courriels provenant de la même adresse ont été adressés à plusieurs membres de la communauté juive. L'auteur probable des e-mails serait un certain Marco Da Torre. Ce dernier ne se trouve pas en Belgique. Après avoir réussi à le contacter sur un GSM portugais et avoir eu deux entretiens d'au total vingt minutes, il ressort que Da Torre est l'auteur

C. Liste des incidents

des e-mails envoyés apparemment depuis le Maroc, qu'il l'assume et même le revendique, qu'il connaît la LBCA. Les menaces sont donc soigneusement réfléchies.

27-10-16 Caricature antisémite sur Facebook

UNIA a été informé qu'un citoyen belge d'origine congolais vivant en Belgique propagandiste du parti politique congolais UNC affiche sur son profil Facebook une photo représentant l'opposant Moïse Katumbi (de père juif) le suggérant dans une chambre à gaz, faisant une quenelle, avec l'étoile de David, le drapeau d'Israël en arrière-plan et avec des inscriptions en lingala appelant à la haine raciale. La photo a rapidement été retirée, et il n'y avait rien d'autre de répréhensible sur la page Facebook de la personne mise en cause.

02-11-16 Commentaire Facebook suite à un article paru dans La Libre Belgique

L'article relate l'affaire de costumes de style nazi portés par des chanteuses japonaises. Celles-ci ont en effet porté des costumes semblables à des uniformes de l'armée nazie lors d'un concert, suscitant les protestations du centre Simon Wiesenthal et sur les réseaux sociaux. La maison de disque Sony Music a présenté ses excuses. Suite à cela, on peut trouver une vague de commentaires antisémites émanant de Monsieur Dubois où il parle d'entretien de la « shoamania » par le « lobby juif » et y mêle de façon partielle et peu claire la question palestinienne. Il justifie un antisémitisme ancré dans l'histoire et faisant un lien scabreux avec la condition des palestiniens victimes des « juifs » sans foi ni loi. Extraits : - « Les juifs font tout pour maintenir la shoamania dans l'esprit des gens pour pouvoir canibaliser la Palestine dans l'optique du heretz Israël » - « C'est vrai que les israéliens ne revettront jamais les uniformes de la hagganah et de l'hirgoun, mouvements terroristes style daesh en Europe... » - « ... C'est parce que la shoamania n'a plus d'effet et que le sentiment anti-juif, millénaire s'il en est, revient à la surface. Les juifs ont leur heretz Israël qu'ils y aillent, en vertu de l'alya. Seulement, il y a plus de juifs hors Israël qu'au sein de la terre promise qui exige l'expulsion des palestiniens au prix de spoliation de leurs biens et punitions de masse, sans compter la tuerie organisée contre tout palestinien agresseur abattu comme un chien sans aucune forme de procès. A quand le port du croissant jaune ? ».

13-11-16 Etoile de David dessinée sur un camion à Liège

Un Liégeois de 43 ans a été interpellé sur la foire de Liège alors qu'il venait de dessiner une étoile de David sur le camion d'un forain. Un procès-verbal a été rédigé pour port illégal d'arme, dégradations volontaires et racisme.

24-11-16 Commentaire antisémite sur la page Facebook du Morgen

A la suite d'un article publié sur la page Facebook du quotidien De Morgen et intitulé « Belgisch Parlement tikt Israël op de vingers » (« Le Parlement belge tape sur les doigts d'Israel »), A.L. a fait le commentaire suivant « Hitler aurait dû exterminer tous les sionistes ».

29-11-16 Commentaire antisémite sur la page Facebook de la VRT

A la suite d'un article publié sur la page Facebook de la VRT, un internaute a déclaré que la Shoah était un mensonge. Le signalement a été communiqué à UNIA.

C. Liste des incidents

23-12-16 Propos antisémites sur Twitter

Sur son compte Twitter, une certaine Isa Brucher (@brucherif) a posté le tweet suivant: - « SI LA VERMINE JUIVE N'EST PAS CONTENTE, LA VERMINE JUIVE DOIT RETOURNER À SA PLACE : EN ISRAEL. ICI, ON EST CHEZ NOUS, NOUS ! MERDE, ALORS !!! ». D'autres tweets du même auteur sont consultables dans l'incident du 11/09/2016. Le signalement a été transmis à Unia.

23-12-16 Commentaire antisémite suite à un article publié sur Le Soir en ligne

A la suite d'un article publié sur Le Soir en ligne et intitulé « Israël ne se conformera pas à la résolution de l'ONU sur la colonisation », un certain « Max Lebon » a fait les commentaires suivants : - « J'ai acheté ma maison en allant chez un étrange monsieur appelé « Notaire ». Il serait temps que les « juifs sionistes » apprennent les règles de droit qui régissent le monde ! Non, il n'y a pas de « dieu » qui aurait donné une « terre » à qui que ce soit ! Et on ne peut pas voler hein les gars !!! » - « Les « juifs sionistes » sont des voleurs qui vont s'installer dans des terres et des maisons dont ils expulsent les habitants parce qu'ils ne sont pas « juifs ». C'est la sinistre étoile jaune à l'envers cette triste histoire ! ».

26-12-16 Commentaire antisémite suite à un article publié sur La Libre en ligne

A la suite d'un article publié sur La Libre en ligne et intitulé « Israël évoque « un coup honteux » à l'ONU », un certain « Guy Inestal » a fait le commentaire suivant : « (...) les juifs sont une malédiction, ce sont des manipulateurs assoiffés d'argent et de pouvoir ce qui a bien énervé un petit moustachu ! ».

ANTISEMITISME EN BELGIQUE

**RAPPORT ANNUEL
ANNEE 2016**

